



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Convocation¹

Jeudi 26 novembre 2015 à 13 h 00

Rue du Lombard, 69 – Salle 201

Une collation sera servie aux membres de la commission à partir de 12 h 30.

Ordre du jour

1. Projet de décret ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2015

36 (2015-2016) n° 1

Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2015

36 (2015-2016) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2015

36 (2015-2016) n° 3

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2015

36 (2015-2016) n° 4

2. Projet de décret contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2016

37 (2015-2016) n° 1

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2016

37 (2015-2016) n° 2

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

Projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2016
37 (2015-2016) n° 3

Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2016
37 (2015-2016) n° 4

Rapporteuse : Mme Caroline Désir

- Réception des avis des commissions permanentes.
- Examen et vote des articles, amendements, tableaux et annexes de chacun des projets de décret et de règlement.
- Vote sur l'ensemble de chacun des projets de décret et de règlement.

3. Divers

Composition de la commission

Présidente : Mme Julie de Groote

Vice-présidents : M. Olivier de Clippele, Mme Caroline Désir

Membres effectifs :

PS : M. Ridouane Chahid, Mme Caroline Désir, Mme Véronique Jamoulle, Mme Catherine Moureaux, M. Svekiet Temiz

MR : M. Olivier de Clippele, M. Boris Dilliès, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

FDF : M. Michel Colson, M. Emmanuel De Bock

cdH : Mme Julie de Groote

Ecolo: M. Alain Maron

Membres suppléants :

PS : Mme Nadia El Yousfi, Mme Isabelle Emmerly, M. Amet Gjanaj, M. Marc-Jean Ghysseels, M. Hasan Koyuncu, Mme Simone Susskind

MR : Mme Françoise Bertieaux, M. Alain Courtois, Mme Marion Lemesre, Mme Jacqueline Rousseaux

FDF : M. Serge de Patoul, Mme Barbara d'Ursel-de Lobkowicz, M. Marc Loewenstein

cdH : M. Benoît Cerexhe, M. Hamza Fassi-Fihri

Ecolo: M. Christos Doukeridis, Mme Isabelle Durant

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).